



1. **ACCORDÉ**

ACcompagner, COmmuniquer dans la Relation avec les personnes atteintes de Démence

FOR 101 | RW : 0955-0001-0001

Présentation

Selon la dernière étude épidémiologique, 9% des personnes âgées de 65 ans et plus sont atteintes de démence dans notre pays (voir étude QUALIDEM). Cela représente environ 180.000 personnes en Belgique. La recherche de la qualité de vie de ces personnes représente donc un défi majeur. Mais comment privilégier l'autonomie ? Comment intégrer les proches dans le processus réflexif ? Comment communiquer avec les personnes atteintes de démence tout en tenant compte des règles éthiques et déontologiques ? Nous vous proposons cette formation dans l'objectif de réfléchir sur ces questions.

Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

Objectifs

La formation ACCORDÉ vise à apprendre à mieux accompagner les personnes atteintes de démence et à mieux communiquer avec elles. Cette formation a également pour objectif de réfléchir sur la qualité de vie des personnes souffrant de démence et de développer des pratiques permettant de la favoriser selon des règles éthiques et déontologiques.

De manière plus spécifique, la formation vise à :

- Étudier les caractéristiques cognitives et psychologiques des personnes atteintes de démence.
- Préserver et favoriser la qualité de vie des personnes atteintes de démence par l'écoute et la communication.
- Accompagner les proches.

→ Former une équipe « projet » à l'accompagnement des personnes atteintes de démence.

Programme

- **Connaître les aspects psychologiques et cognitifs de la pathologie démentielle :**
 - Se sentir déprimé.
 - Etre atteint de démence.
 - Etre confus.
 - Souffrir d'affections cérébrales.

- **Préserver et favoriser la qualité de vie (comprendre, accompagner, écouter, entendre, communiquer avec les personnes atteintes de démence) :**
 - Stabiliser l'humeur.
 - Comprendre les symptômes comportementaux et y faire face.
 - Combattre les facteurs aggravants.
 - Repérer une douleur qui ne peut pas se dire.
 - Prévenir la douleur pouvant être induite par les soins.
 - Communiquer en adaptant ce que l'on dit.
 - Permettre l'autonomie.
 - Maintenir ou rétablir l'indépendance.

- **Accompagner les proches :**
 - Communiquer avec les proches.
 - Ecouter les proches, comprendre leur souffrance et entendre leurs demandes.
 - Partager le projet d'accompagnement et faire participer les familles.

- **Former une équipe « projet » à l'accompagnement des personnes atteintes de démence :**
 - Echanger et collaborer en équipe projet.
 - Instaurer un dialogue et un travail d'équipe entre les différents acteurs.
 - Répondre aux attentes des institutions et des proches

- **Développer des pratiques selon les règles déontologiques et éthiques :**
 - Respecter les droits des personnes atteintes de démence.
 - Rappeler les règles déontologiques et éthiques de l'accompagnement.
 - Limiter et éviter les contraintes.

Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, d'analyse de cas, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.
- Réalisation d'un travail en fin de formation.

Durée

- 54 heures réparties en 9 journées de 6 heures.

Coût :

- **810€**